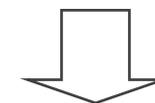
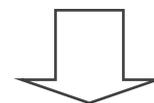
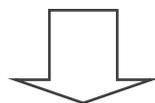
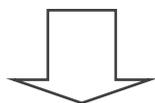
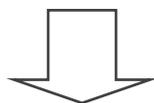


LABELLISATION DES CLUBS DE LUTTE 2020-2021

Chaque club a la possibilité d'obtenir de la fédération française de lutte & disciplines associées de 1 à 5 labels nationaux pour une durée de 2 ans. Des conditions minimales d'accès puis spécifiques à chaque label sont à remplir.

LES 12 CONDITIONS MINIMALES D'ACCÈS À UN LABEL

- 30 licenciés minimum
- 1 éducateur, au minimum BF1, en activité, licencié au club
- 2 séances par semaine minimum
- Une salle avec tapis spécifique lutte fixe (100 m² minimum)
- Tenue des pratiquants (maîtrises pour les U7/U9/U11/U13) et tenue du club (uniformisée) pour les autres catégories d'âge
- Espace dédié à l'information des publics dans la salle de lutte
- Tract spécifique de rentrée sportive
- Utilisation de l'adresse email FFL
- Site ou blog ou réseau social du club qui communique sur les activités du club
- Affiliation à jour et fonctionnement démocratique (tenue annuelle de l'AG)
- Présence d'au moins une femme au conseil d'administration du club, fonction au sein du CA



LABEL NATIONAL ÉCOLE DE LUTTE

Club qui propose une pratique éducative de qualité à destination d'un public U7 à U13. Les programmes FFL « jeux de lutte 4-6 ans » et les « maîtrises » sont à la base des contenus pédagogiques utilisés par les animateurs. La tenue maîtrises est la tenue officielle d'entraînement

LABEL NATIONAL ANIMATION

Club caractérisé par la diversité des pratiques et des publics accueillis ainsi que par la présence d'un professionnel et de bénévoles compétents dans le domaine de l'animation. Ce club soigne, également, l'accueil de ses nombreux licenciés

LABEL NATIONAL PERFORMANCE JEUNE

Club qui regroupe les conditions d'accès à la performance pour les U15 et U17 et qui obtient des résultats sportifs en nombre et de qualité dans ces catégories d'âge

LABEL NATIONAL PERFORMANCE EXCELLENCE

Club qui regroupe les conditions d'accès à la performance pour les U20 et seniors et qui obtient des résultats sportifs en nombre et de qualité dans ces catégories d'âge

LABEL NATIONAL CLUB SANTÉ

Club identifié comme un acteur de la prévention et du développement de la santé et du bien-être

**LABEL NATIONAL
ÉCOLE DE LUTTE**

7/7 conditions à remplir

- 20 U7/U9/U11/U13 au moins
- 1 éducateur diplômé (BF1 minimum) supplémentaire
- 1 jeune arbitre diplômé en activité
- Utilisation des programmes FFL
- Examen passage maîtrises J/O/V
- Participation à 2 rencontres de lutte U9/U11/U13
- Intervention scolaire/périscolaire

**LABEL NATIONAL
ANIMATION**

1 condition obligatoire à remplir

- 60 licenciés

+ 6 conditions sur 7 à remplir

- 1 employé ou 1 volontaire en service civique
- 1 éducateur diplômé (BF1 minimum) supplémentaire
- 5 publics ou pratiques différents
- 5 séances par semaine
- Examen passage de maîtrises
- Lieu d'accueil et d'information indépendant
- 1 action de promotion ou d'animation en dehors du club

**LABEL NATIONAL
PERFORMANCE
JEUNE**

1 condition obligatoire à remplir

- Résultats individuels ou par équipes U15/U17

+ 8 conditions sur 9 à remplir

- Au moins 1 U15/U17 dans un pôle de HN
- 1 BF2 ou titulaire d'un diplôme d'état supplémentaire
- 1 employé (temps complet ou partiel)
- 1 arbitre régional minimum en activité
- 3 entraînements/semaine pour le groupe U15/U17
- Salle avec tapis fixe de 144 m² minimum
- Matériel de préparation physique
- Implication du club dans ETR/CRA/CNA/CA
- 1 organisation officielle période 2017-2020

**LABEL NATIONAL
PERFORMANCE
EXCELLENCE**

1 condition obligatoire à remplir

- Résultats individuels ou par équipes U20/sen

+ 8 conditions sur 9 à remplir

- Au moins 1 U20/senior dans un pôle de HN
- 1 BF2 ou titulaire d'un diplôme d'état supplémentaire
- 1 employé (temps complet ou partiel)
- 1 arbitre national en activité
- 3 séances/semaine pour le groupe U20/sen.
- Salle avec tapis fixe de 144 m² minimum
- Matériel de préparation physique
- Implication du club dans ETR/CRA/CNA/CA
- Organisation officielle période 2017-2020

**LABEL NATIONAL
CLUB SANTÉ**

2 conditions obligatoires à remplir

- 1 coach diplômé de wrestling training (WT)
- 1 séance hebdomadaire mini de WT

+ 4 conditions sur 5 à remplir

- Matériel spécifique de WT
- Trousse de premiers secours
- Action ou outil de promotion de l'activité santé proposée par le club
- Participation à la formation continue WT ou formation spécifique
- Projet spécifique au sein du club sur le thème de la santé et de la prévention

LABELLISATION DES CLUBS

CONDITIONS MINIMALES POUR POSTULER A UN LABEL

LUTTE

Toutes les conditions doivent être remplies avant de postuler à un label

Lorsque la saison n'est pas précisée, les données doivent être valides le jour de la saisie

- 1** **Au moins 30 licences lutte (discipline 1,2 ou 3) saison précédente**
Hors ATP scolaires, UNSS, FFSU
- 2** **1 éducateur, au minimum titulaire du BF1, en activité, licencié au club**
> Préciser Nom et Prénom
- 3** **2 séances d'activités par semaine au minimum**
> Jours et horaires à préciser obligatoirement
- 4** **Salle entraînement avec 1 tapis de lutte fixe de 100 m² minimum**
> Joindre photo obligatoirement
- 5** **Tenue des maîtrises pour les catégories d'âge U7/U9/U11/U13**
Tenue uniformisée (tenue du club) pour les autres catégories d'âge
> Joindre photo obligatoirement
- 6** **Espace dédié à l'information des publics *dans la salle de lutte***
> Joindre photo obligatoirement
- 7** **Tract spécifique de rentrée**
> Joindre tract obligatoirement
- 8** **Utilisation de l'adresse mail FFL > N°club@fflutte.org**
- 9** **Site ou blog ou réseau social du club qui communique sur les activités du club**
> Préciser adresse
- 10** **Affiliation à jour et fonctionnement démocratique**
> Joindre PV complet dernière AG obligatoirement
- 11** **Présence d'au moins 1 femme au conseil d'administration du club**
> Préciser Nom et Prénom

LABELLISATION DES CLUBS

LABEL NATIONAL ECOLE DE LUTTE

LUTTE

Club qui propose une pratique éducative et sécurisée de qualité à destination d'un public U7 à U13.

Le club obtient le label lorsqu'il remplit toutes les conditions ci-dessous

*Les conditions minimales d'accès doivent au préalable avoir été remplies
Lorsque la saison n'est pas précisée, les données doivent être valides le jour de la saisie*

- 1** Au moins 20 U7/U9/U11/U13 licenciés lutte (discipline 1,2 ou 3) lors de la saison précédente (hors ATP scolaires, FFSU, UNSS)
- 2** 1 éducateur, au minimum titulaire du BF1, en activité, licencié au club, différent de celui exigé dans les conditions minimales d'accès
> Préciser Nom et prénom
- 3** 1 jeune arbitre lutte diplômé en activité U13, U15, U17 uniquement
> Préciser Nom et prénom
- 4** Le club s'engage à utiliser les programmes FFL *Jeux de lutte/Maitrises*
> Oui / Non
- 5** Organisation d'1 examen de passage maîtrises jaune/orange/verte saison précédente (*l'intranet FFL devra être actualisé*)
> Préciser date et lieu de l'examen
- 6** Participation à au moins 2 rencontres ou compétitions de lutte U9/U11/U13 lors de la saison précédente
Critériums départementaux ou régionaux ou challenges de clubs
> Préciser date et lieu de la rencontre N°1
> Préciser date et lieu de la rencontre N°2
- 7** Intervention du club dans le scolaire ou le périscolaire lors de la saison précédente (*ATP scolaire ou ATP promo. renseignés obligatoirement dans l'intranet*)
> Préciser nature et dates de l'intervention
> Préciser nom de la structure partenaire

LABELLISATION DES CLUBS

LABEL NATIONAL ANIMATION

LUTTE

Club caractérisé par la diversité des pratiques proposées et des publics accueillis ainsi que par un accueil de qualité et un encadrement compétent dans le domaine de l'animation.

Le club obtient le label lorsqu'il remplit les conditions fixées ci-dessous

*Les conditions minimales d'accès doivent également avoir été remplies
Lorsque la saison n'est pas précisée, les données doivent être valides le jour de la saisie*

1 condition obligatoire

1 60 licenciés lutte (discipline 1,2 ou3) saison précédente

(hors ATP scolaires, FFSU, UNSS)

6 conditions sur 7 au minimum

**1 1 employé à temps complet ou partiel (pas nécessairement licencié au club)
ou 1 volontaire en service civique (licencié au club)**

> Préciser Nom et prénom

**2 1 éducateur, au minimum titulaire du BF1, différent de celui exigé dans
les conditions minimales d'accès et différent de l'employé de la condition 1**

> Préciser Nom et prénom

**3 5 publics ou pratiques différents proposés au sein du club parmi les suivants
pour la saison en cours ou précédente**

3.1 **Jeux 4-6 ans** - Au moins 10 U7 licenciés lutte

3.2 **Lutte jeunes** - Au moins 10 U9/U11/U13 licenciés lutte

3.3 **Adolescents** - Au moins 10 U15/U17 licenciés pratiquant lutte

3.4 **Adultes** - Au moins 10 juniors ou seniors licencié(e)s pratiquants lutte

3.5 **Vétérans** - Au moins 10 vétérans licenciés pratiquants lutte

3.6 **Femmes** - Au moins 10 licenciées pratiquantes lutte (U15 minimum)

3.7 **Scolaires ou Universitaires** - Au moins 20 ATP ou 20 UNSS ou 10 FFSU

3.8 **Sambo** - Au moins 10 licencié(e)s pratiquants sambo

3.9 **Grappling** - Au moins 10 licencié(e)s au minimum pratiquants grappling

3.10 **Wrestling-Training** - Nom Prénom d'un coach Wrestling-Training diplômé par Planet Fitness

3.11 **Pratique de la lutte adaptée** - 10 licenciés, convention avec établissement à fournir

3.12 **Autres** > Précisez public et pratique

4 5 séances par semaine au minimum

> A préciser

5 1 examen de passage de grades au sein du club (intranet obligatoirement renseigné)

> Préciser date de l'examen

6 Lieu d'accueil et d'information indépendant de la salle de lutte

> Photo obligatoire

7 1 action de promotion ou d'animation en dehors du club

> Préciser nature, date et lieu

> Photo obligatoire

LABELLISATION DES CLUBS

LABEL NATIONAL PERFORMANCE JEUNE

LUTTE

Club qui regroupe les conditions d'accès à la performance pour les U15 et U17 et qui obtient des résultats sportifs en nombre et de qualité dans ces catégories d'âge.

Le club obtient le label lorsqu'il remplit les conditions fixées ci-dessous

Les conditions minimales d'accès doivent également avoir été remplies

Lorsque la saison n'est pas précisée, les données doivent être valides le jour de la saisie

1 condition obligatoire

1 3 classés différents dans les 6 premiers aux championnats de France de lutte individuels U15/U17 saison précédente (hors UNSS, FFSU, FFSA)

> Préciser 3 Noms prénoms

ou club classé dans les 6 premiers à la coupe de la Jeunesse saison précédente ou en cours

8 conditions sur 9 au minimum

1 Au moins 1 lutteur(se) U15/U17 inscrit(e) dans un pôle FFL saison en cours ou précédente

> Préciser Nom, prénom et Pôle FFL de Haut niveau

2 1 BF2 entraîneur ou diplômé d'Etat en activité, différent de celui exigé dans les conditions minimales d'accès

> Préciser Nom et prénom

3 1 employé à temps complet ou partiel licencié FFL mais pas nécessairement dans le club qui postule

> Préciser Nom et prénom

4 1 arbitre diplômé lutte, au minimum "arbitre régional", en activité

> Préciser Nom et prénom

5 3 entraînements par semaine au minimum pour le groupe des U15/U17

> Jours et horaires à préciser obligatoirement ici

6 Salle entraînement avec 1 tapis de lutte fixe de 144 m² minimum

> photo obligatoire

7 Matériel de préparation physique

> photo obligatoire

8 Implication d'un entraîneur dans l'ETR ou d'un arbitre dans la CRA ou CNA ou la présence d'un dirigeant au CA régional ou national

> Préciser Nom et prénom

9 Organisateur au cours de la période 2017-2020 d'une compétition ou d'1 tournoi U13 minimum de niveau départemental minimum (hors FFSU, UNSS, FFSA)

> Précisez nature, date et lieu de l'organisation

LABELLISATION DES CLUBS

LABEL NATIONAL PERFORMANCE EXCELLENCE

LUTTE

Club qui regroupe les conditions d'accès à la performance pour les U20 et seniors et qui obtient des résultats sportifs en nombre et de qualité dans ces catégories d'âge.

Le club obtient le label lorsqu'il remplit les conditions fixées ci-dessous

*Les conditions minimales d'accès doivent également avoir été remplies
Lorsque la saison n'est pas précisée, les données doivent être valides le jour de la saisie*

1 condition obligatoire

1 3 classés différents dans les 6 premiers aux championnats de France de lutte individuels U20 ou seniors saison précédente (hors UNSS, FFSU, FFSA)

> Préciser 3 Noms et prénoms

ou club participant au CFE 1e ou 2e division ou coupe féminine ou classé dans les 6 premiers en 3e division saison en cours ou précédente

8 conditions sur 9 au minimum

1 Au moins 1 U20 ou senior inscrit dans un pôle FFL saison précédente ou en cours

> Préciser Nom, prénom et Pôle FFL de Haut niveau

2 1 BF2 entraîneur ou diplômé d'Etat en activité au minimum, différent de celui exigé dans les conditions minimales d'accès

> Préciser Nom et prénom

3 1 employé à temps complet ou partiel licencié FFL mais pas nécessairement dans le club qui postule

> Préciser Nom et prénom

4 1 arbitre diplômé lutte, au minimum "arbitre national", en activité

> Préciser Nom et prénom

5 3 entraînements par semaine au minimum pour le groupe des U20 / seniors

> Jours et horaires à préciser obligatoirement ici

6 Salle d'entraînement avec 1 tapis de lutte fixe de 144 m² minimum

> photo obligatoire

7 Matériel de préparation physique

> photo obligatoire

8 Implication d'un entraîneur dans l'ETR ou d'un arbitre dans la CRA ou CNA ou la présence d'un dirigeant au CA régional ou national

> Préciser Nom et prénom

9 Organisateur au cours de la période 2017-2020 d'une compétition ou d'1 tournoi U13 minimum de niveau départemental minimum (hors FFSU, UNSS, FFSA)

> Préciser nature, date et lieu de l'organisation

LABELLISATION DES CLUBS

LABEL NATIONAL SANTÉ

Club identifié comme un acteur de la prévention et du développement de la santé et du bien-être.

Le club obtient le label lorsqu'il remplit les conditions fixées ci-dessous

*Les conditions minimales d'accès doivent également avoir été remplies
Lorsque la saison n'est pas précisée, les données doivent être valides le jour de la saisie*

2 conditions obligatoires

1 1 "coach" diplômé de wrestling training (WT)

> Préciser Nom et prénom

2 1 séance hebdomadaire minimum de wrestling training au sein du club

> Joindre programme hebdomadaire du club

> Joindre 1 photo d'une séance de wrestling training au sein du club

4 conditions sur 5 au minimum

1 Matériel spécifique de wrestling training

> Joindre 1 photo

2 Trousse de premiers secours

> Joindre 1 photo

3 Action ou outil de promotion de l'activité santé proposée par le club

> Joindre document utilisé (flyer, affiche, ...)

4 Participation à la formation continue WT ou formation spécifique sur la question du sport-santé

> Préciser nature de la formation, lieu, date et organisme

> Joindre 1 attestation

5 Projet spécifique au sein du club sur le thème de la santé et de la prévention des risques

> Préciser nature, date et lieu